

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2017)
Heft: 2175a: Prévoyance vieillesse 2020 : l'enjeu complexe de la votation du 24 septembre 2017

Artikel: Un bulletin de santé financière de l'AVS : pourquoi le statu quo n'est pas une option tenable
Autor: Axelroud Buchmann, Danielle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014370>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

argumentaire anti PV2020. Auquel plusieurs fédérations patronales romandes n'adhèrent pas: le Centre patronal vaudois comme la [FER genevoise](#) préconisent l'acceptation des deux volets de PV2020 inscrits à l'agenda des votations fédérales du 24 septembre prochain et se retrouvent sur le plan national sous la bannière du [comité bourgeois pour le double oui](#).

Economiesuisse et l'Union suisse des paysans sont absents, ce qui peut s'expliquer: la première s'occupe principalement d'affaires internationales et la seconde défend les intérêts du secteur agricole - plutôt favorable à la réforme proposée...

Grandes entreprises en mode prudence

Au niveau des plus grandes entreprises elles-mêmes, la dispersion le dispute à la discrétion.

Selon une récente [enquête](#) menée par la *NZZ am Sonntag* auprès des 25 plus gros employeurs de Suisse, les compagnies d'assurances Axa Winterthur et Helvetia ainsi que la société Roche et la Migros soutiennent ouvertement le projet de réforme énergiquement défendu par le conseiller fédéral Alain Berset. L'autre géant orange (Coop), qui s'était d'abord aligné sur l'Union patronale, a finalement rejoint le groupe des neutres comprenant la Bâloise, Raiffeisen, Swisscom et Swiss Life. Les 16 autres sociétés contactées ont préféré ne pas donner de réponse - sans doute pour ménager l'opinion de leur clientèle.

Parmi ces abstentionnistes se retrouvent notamment ABB et Schindler, La Poste et les CFF, Nestlé et Novartis, la Zurich assurances et Swiss Re ou encore Credit Suisse et UBS.

On connaît les études

dénonçant la «*dérive financière*» de l'AVS diffusées par UBS. Elle conserve ses [critiques](#) et ne manque pas d'ajouter qu'on ne fera pas l'économie d'un relèvement de l'âge de la retraite, augmentation de l'espérance de vie moyenne oblige. Mais au final l'opinion de la plus grande banque de Suisse est nuancée, estimant que le projet de réforme PV2020 «*a constitué une étape essentielle vers un financement durable*» du premier pilier et que l'on est «*sur la bonne voie*».

Au total, la campagne en vue de la votation populaire du 24 septembre prochain n'a toujours pas la vigueur promise. La fin des vacances devrait sonner la cloche de son démarrage. Peut-être qu'à ce moment-là, le débat s'anima aussi sur Facebook, où la page de [l'Alliance](#) du double non est prise entre les deux feux de [l'alliance de gauche](#) et de [l'alliance bourgeoise](#) pour le double oui.

Un bulletin de santé financière de l'AVS

Pourquoi le statu quo n'est pas une option tenable

Danielle Axelroud Buchmann - 13 août 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31905>

La situation financière de l'AVS a de tout temps été décrite en termes catastrophistes par une droite qui préfère le système de capitalisation au modèle de répartition fortement solidaire du premier pilier. De son côté,

la gauche a de la peine à concevoir que des réformes sont nécessaires pour consolider le premier pilier... et le deuxième encore davantage.

[Comment donc se porte l'AVS?](#) Depuis une dizaine d'années, le

fonds AVS reste constant, malgré le prêt de 5 milliards de francs octroyé à l'AI. Les cinq dernières années, les prestations annuelles ont représenté en moyenne 40 milliards de francs, avec une

augmentation de 2,3% par an. Les cotisations, en moyenne 30 milliards de francs par année, ont progressé au rythme plus modéré de l'augmentation des salaires.

Malgré cet écart, le résultat d'exploitation est resté positif, sauf en 2015 où la défaillance des rendements de la fortune (tombés à 20 millions en 2015 au lieu d'atteindre l'habituel 1,5 milliard de francs des autres années) a creusé un déficit d'un demi-milliard. L'écart entre prestations et contributions est comblé par la contribution de la Confédération (8 milliards de francs), directement liée aux dépenses et par l'apport de la TVA (en moyenne 2,6 milliards de francs par an).

Mais qu'en est-il de l'avenir ?

Un changement radical de la [pyramide des âges](#) s'annonce. On le sait depuis longtemps, mais les échéances se rapprochent. En 2003, les retraités forment encore la catégorie la plus faible (16%) et les jeunes représentent un peu plus du cinquième de la population, les personnes actives étant majoritaires (62%). En 2003, les personnes

âgées de 35 ans étaient les plus nombreuses - elles ont aujourd'hui 49 ans. Le ventre du bibendum de la pyramide des âges se déplace inexorablement vers l'âge de la retraite, qu'il atteindra dans les années 2030 et suivantes.

La part des retraités dans la société n'augmente pas seulement parce qu'une génération dite du *baby boom* quitte progressivement la vie active, mais aussi parce que l'espérance de vie s'est prolongée. Une bonne nouvelle en soi, mais un défi croissant pour l'AVS.

Dans un tel contexte, ne rien faire serait irresponsable. La structure du financement de l'AVS n'a pas bougé depuis l'année 2000. Cela fait plus de 10 ans qu'on essaie de trouver une recette susceptible de rassembler la majorité des suffrages.

Le paquet soumis à votation, âprement négocié au Parlement, répond aux objectifs fixés au départ: maintien des prestations de la prévoyance vieillesse, équilibre financier de l'AVS, adaptation de la prévoyance vieillesse à

l'évolution de la société, amélioration de la répartition des excédents, de la transparence et de la surveillance de la prévoyance professionnelle.

C'est un paquet typiquement helvétique: il satisfait moyennement certains, d'autres peuvent l'admettre, d'autres encore grincent des dents. Mais une chose est sûre: il répond à la nécessité de consolider rapidement l'équilibre financier de l'ensemble de la prévoyance vieillesse.

Pour ce qui est de l'avenir, l'Ofas et le département d'Alain Berset sont certainement déjà en train de mettre en route la prochaine réforme. En effet, la présente mouture répond aux nécessités des 12-13 prochaines années seulement. L'arrivée à la retraite des groupes d'âge les plus nombreux constituera le défi de la prochaine réforme.

Il serait bon que les partisans d'aujourd'hui prônant une prévoyance vieillesse plus solidaire affûtent dès à présent leurs arguments, de manière à participer activement à la suite de l'histoire.

Prévoyance vieillesse 2020: les femmes contre les retraités?

Le jeu dangereux d'une certaine gauche syndicale

Jean-Daniel Delley - 26 mai 2015 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/27666>

Le projet de réforme de la

prévoyance vieillesse doit déjà

affronter les résistances de la